

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT



C'EST OBLIGATOIRE

AVIS

Chères Salinoises, Chères Fontanaises, Chers Salinois, Chers Fontanais,

Je vous informe que les jeunes filles et garçons nés en Octobre, Novembre, Décembre 2009 doivent se faire recenser dès l'anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile.

Je vous remercie d'apporter :

- Le livret de famille des parents
- La carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile des parents

Le 1er octobre 2025

Le Maire,

Françoise CROUSAZ

